

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 86 (1950)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *S. P. R. - Comités central. — Carte de membre. — Vaud: Loi sur l'enseignement primaire. — Morges. — Genève: U. I. G. D.: Communiqué. — Assemblée administrative du 23 février. — U. A. E. E. — Jura: Section Delémontaine. — Communiqué: Formation des moniteurs-éducateurs. — Echanges.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *Aimer le travail. — M. Collet: Imprimerie, lecture globale et premiers textes libres à l'école enfantine. — H. R.: Exercices de contrôle. — Deux lapins de Pâques. — L. D.: Un corbillon de Pâques.*

PARTIE DOCUMENTAIRE: *Comment produisons-nous notre électricité? — W. Br.: Où le résultat dépasse les prévisions!*

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R. - COMITÉ CENTRAL

Lausanne, 2 mars 1950

Congrès. Le C.C. constate avec grand plaisir que les préparatifs du Congrès sont poussés avec une ardeur réjouissante. Les diverses commissions sont en plein travail; toutes les compétences — et elles sont nombreuses — sont mobilisées. Le Congrès de Lausanne s'annonce d'ores et déjà comme un succès.

Journaux d'enfants. Nous avons reçu naguère des offres d'une importante maison de Suisse allemande qui désirait lancer en Suisse romande un journal d'enfants. Ces offres auraient mis à la disposition de l'Ecolier romand des moyens financiers et techniques importants, mais comportaient une publicité étendue. Le Comité de l'« Ecolier romand », aussi bien par la voix des représentants des départements de l'I.P. que par celle des associations d'instituteurs, a refusé ces offres. C'est une attitude qui peut se comprendre, mais elle a pour corollaire que départements et associations d'instituteurs apportent à l'« Ecolier romand » et à « Caravelle » un appui encore plus considérable que par le passé, afin de remplacer l'apport que la publicité aurait fourni.

Ecole romande de Berne. Cette question, soulevée déjà à l'assemblée du Comité de rédaction, va être mise à l'étude pour être éventuellement tranchée par l'assemblée des délégués de juin prochain.

Compte rendu financier. Notre trésorier donne un aperçu de la situation financière de la S.P.R. et de l'« Educateur ». Constatons avec plaisir que cette situation est bonne et que grâce à l'habile gestion de Serex, grâce à l'esprit d'économie du C.C., grâce aussi à quelques autres facteurs moins immodestes, mais aussi agissants, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

G. W.

CARTES DE MEMBRE S. P. R.

Dès le 1er mars 1950, la Compagnie du Chemin de fer **Martigny-Orsières** accorde aux membres S. P. R., sur présentation de leur carte, des billets de simple course et d'aller et retour comportant une réduction de **33 pour cent** sur les taxes normales. Nos membres peuvent également obtenir toute l'année des billets du dimanche à tarif réduit, valables du samedi matin au lundi soir.

Nous prions chacun de nos membres de bien vouloir ajouter la Compagnie Martigny-Orsières à la liste de celles qui figurent sur leur carte.

Ch. Serex, trésorier S. P. R.

VAUD

S. P. V. — LOI SUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Certains indices nous autorisent à croire que le projet récemment élaboré sortira de son état chrysalidaire dans un avenir prochain. Il sera soumis à l'examen d'une commission extra-parlementaire où siègeront trois membres du corps enseignant primaire désignés par la SPV.

Le choix du comité s'est arrêté sur : Mlle Schalk Elisabeth, av. de France 45, Lausanne, Gfeller Roger, Ch. Batelière, Cour et Gudit Pierre, maître prim.-sup. à Cossonay.

Par la représentation qu'il nous accorde, le Département de l'instruction publique juge donc utile de connaître notre avis dans cet important débat. Nous lui en exprimons notre satisfaction et notre gratitude.

Dans ses principaux chapitres, cette loi, comme la précédente, fixera vraisemblablement l'organisation des classes, les objets d'enseignement, le rôle des autorités de contrôle et de surveillance, la situation du personnel enseignant. Aucune disposition du projet n'est encore connue. Nous ne pouvons prévoir ce qu'il nous apportera. Il est donc prématuré de prendre position pour ou contre tel article que nous ignorons.

Par contre, nous devons songer aux vœux que nous pouvons transmettre à nos mandataires. Pour faciliter leur tâche et leur donner le temps de grouper la matière, nous pouvons, dès maintenant, leur communiquer nos remarques. Nous pensons que leur voix doit exprimer l'opinion de la corporation et qu'elle doit s'appuyer sur une documentation abondante et solide.

Collègues, prenez la plume et écrivez vos suggestions !

O. R.

MORGES

Chœur mixte du corps enseignant. Notre chœur aura le privilège de chanter au prochain Congrès S. P. R., à Lausanne : c'est dire qu'un public de choix, venu de toute la Romandie, aura le droit de se montrer exigeant, pour ne pas dire sévère.

Pour se produire dans la grande salle du Comptoir, il faut un groupement de taille, surtout s'il doit représenter dignement les régents vaudois. Vous qui êtes des chanteurs de qualité, venez nous donner la quantité nécessaire.

Chers (e) collègues de l'ouest, de la capitale ou de la province, consacrez-nous quelques lundis soirs ; en vous mettant volontairement sous la patte de Henri Lavanchy, vous aurez l'occasion, en plus de chanter, de partager une amitié encore plus vive à Morges qu'ailleurs.

Les répétitions ont lieu **le lundi, de 17 h. 20 à 18 h. 30** environ, les départs se faisant en raison des trains. **Local** : Restaurant Central (Lou-lou Schmidt), 1er étage, Morges.

Tous renseignements auprès du président André Delacrétaz, Morges, tél. 7 28 31.

Merci d'avance !

Le Comité.

GENÈVE

U. I. G. DAMES

COMMUNIQUÉ

Pour clôturer son assemblée générale, le « **Centre de liaison** des associations féminines genevoises » organise le **lundi 20 mars**, à 20 h. 30, au Lyceum de Suisse (3, r. de l'Evêché) une conférence sur ce sujet très actuel : « Vers une déclaration des droits de la famille ».

Les membres de toutes les associations féminines sont cordialement invités à entendre M. Veillard, conférencier.

Bl. G.

ASSEMBLÉE ADMINISTRATIVE ANNUELLE

du 23 février 1950

Local : Brasserie Centrale

A 15 h. 20 Mlle Meyer, présidente, ouvre la séance. Elle souhaite la bienvenue à tous, en particulier à nos invités : Mlle Eggerschwiler, déléguée S.P.J., Mlle Hermatschweiler, U.A.E.E., M. Michel, président de la S.P.R., M. Aubert, S.P.N., M. Kohler, S.P.V., MM. Neuenschwander, Nusbaum et Willemin, U.I.G.M. M. Chabloz s'est fait excuser.

1. Le procès-verbal de l'assemblée du 24 février 49 est lu et adopté.

2. **Communications** : a) sur proposition de la présidente, Mmes Laederach, Pachtod, A. Fontanel et Pattay, démissionnaires, sont nommées membres honoraires ;

b) bienvenue à 4 nouveaux membres : Mlles Anzoli, Décarli, Gretler et Marquet ;

c) des listes de pétition en faveur des enfants grecs seront mises en circulation au cours de la séance pour recueillir des signatures ;

d) nous convoquerons prochainement une assemblée administrative dont l'ordre du jour comportera des questions **très importantes**. Le comité espère que les membres de l'Union répondront nombreux à son appel ;

e) Mlle Monney rappelle que le cours annuel de « Travaux manuels » aura lieu cette année à Montreux et offre des prospectus.

3. **Rapport de la présidente.** Une fois de plus (la dernière hélas !) Mlle Meyer nous donne lecture d'un rapport circonstancié et fort intéressant. Nous en extrayons les remarques suivantes : l'exercice écoulé nous a apporté 18 adhésions et 5 démissions, ce qui porte à 207 le nombre de nos membres. Notre collaboration avec l'U.A.E.E. s'est resserrée, et plusieurs séances communes nous ont permis de faire du bon travail. Le D.I.P. a répondu à toutes nos lettres d'une façon, sinon favorable, du moins très courtoise. Le Groupe des Jeunes, espoir et avenir de l'U.I.G.D. accomplit un beau travail pédagogique et manifeste un constant intérêt pour toutes les questions corporatives. La Fédération du corps enseignant n'a pas eu d'activité pédagogique cette année ; sous la présidence de M. Candaux, la question de coordination des programmes sera reprise.

Le rapport présidentiel évoque encore nos relations avec les sections romandes, toujours cordiales ; le départ de M. Mathil, inspecteur de chant, et la satisfaction avec laquelle l'Union a appris la nomination de M. Delor ; l'envoi du travail de M. Roller au rapporteur du Congrès 1950 ; le remplacement de notre déléguée à la C.I.A. ; les regrets de nos collègues de St-Jean d'Aulph qui attendirent vainement notre visite et la création de notre fonds d'entraide ; enfin, le travail du Cartel où Mlle Charmot, notre déléguée soutient chaleureusement nos intérêts. En conclusion, la présidente remercie les quatre membres du comité qui se retirent (Mmes Coeytaux, Demont, Forney et Monney) et demande à chaque membre de soutenir efficacement la nouvelle présidente qui va être élue et le comité tout entier.

Mlle Foex met le rapport aux voix, puis remercie en termes émus notre chère présidente de toute son activité et de la remarquable façon dont elle a conduit pendant 3 ans les destinées de l'Union. Les applaudissements nourris de l'assemblée unanime disent à Mlle Meyer notre grande reconnaissance.

Les messages des sections de la Romande nous sont transmis cette année par M. Michel, président S.P.R., qui parle au nom de ses collègues aussi bien qu'en son nom personnel. M. Michel remercie Mlle Meyer de son activité dans les diverses réunions romandes, et l'Union tout entière de son action en faveur de St-Jean d'Aulph, grâce à laquelle le corps enseignant romand tout entier se voit apprécié des collègues français. Il adresse un appel pour une forte participation au prochain congrès et forme des vœux pour l'activité future de notre Union.

En quelques mots bien sentis, Mlle Hermatschweiler (U.A.E.E.) rappelle la fructueuse collaboration de nos deux sections féminines et nous invite à des rapprochements toujours plus fréquents. M. Neuenchwander, qui quitte aujourd'hui la présidence de l'U.I.G.M. nous dit aussi quelques aimables paroles.

4. Comme à l'accoutumée, notre fidèle trésorière, **Mlle Berney**, nous donne le détail des comptes. Malgré le bénéfice qui amène un sourire sur tous les visages, elle propose le maintien de l'actuelle cotisation.

Sur la proposition des vérificatrices des comptes, décharge lui est donnée avec félicitations et remerciements.

5. **Elections.** a) Présidence : Mlle Aimée Chappuis, dont la candidature a été présentée à la fois par le comité, par les collègues des Eaux-Vives et du Petit-Lancy, a bien voulu, après mûres réflexions, accepter cette lourde tâche. Elue par acclamations, elle demande avec insistance l'appui effectif de toute l'Union.

b) Comité : Afin de pourvoir au remplacement des quatre membres sortants, le comité est heureux de proposer les noms de Mme Piguet et Mlles Jeanguenin, Quartier et Pernoud. Aucune autre proposition n'ayant été faite, ces quatre personnes sont élues à mains levées de même que Mlles Aeschlimann, Berney, Charmot, Foex, Meyer et Godel, membres sortants.

6. Les vérificatrices restent en fonctions.

Peu de changements dans les déléguées : nous en publierons prochainement la liste complète.

Séance levée à 16 h. 25.

G. Godel.

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Nous vous rappelons que notre prochaine séance aura lieu le mercredi 15 mars, à 17 h., au local de « Notre Genève », Grand'Rue 23.

M. C.

JURA

SECTION DELÉMONTAINE

Grâce à l'amabilité du président de cette section nous pouvons donner un bref aperçu des délibérations du synode de Delémont le 23 février passé.

Les collègues Surdez Denis, de Bassecourt, et Turberg Marcel, de Vermes, remplaceront les membres sortants du comité de section.

Les deux délégués à la S.I.B., collègues Etique et Jeannerat, sont confirmés dans leurs fonctions. En remplacement de Montavon au Comité cantonal, la section ratifie la proposition des Franches-Montagnes qui désignent Joset François, du Bémont.

La section prend une attitude positive à l'égard de Caravelle.

Un appel chaleureux est lancé en faveur d'une « adresse de sympathie » aux enfants grecs.

Il appartient au Dr Junod — en collaboration avec le Dr Guéniat — de développer le sujet du Congrès S.P.R. : Ecole publique et Education nouvelle. Nous ne pouvons risquer un mauvais résumé de ce travail magistral ; aussi bien nous contentons-nous de relever intégralement les thèses présentées :

1. L'école publique a sa part de responsabilité dans le développement des valeurs spirituelles du peuple suisse. Elle n'a pas failli à sa tâche.
2. L'école doit s'inspirer des progrès scientifiques, techniques et sociaux réalisés dans les classes expérimentales.

3. La formation du corps enseignant doit tenir compte des nécessités de l'enseignement moderne.
4. L'évolution scolaire est fonction de la personnalité du maître, de sa méthode et de la technique de l'enseignement.
5. L'école publique doit être dotée des moyens indispensables à son perfectionnement : construction et rénovation des bâtiments scolaires, réduction des effectifs ; équipement des classes : mobilier, matériel, appareils.

Ces réalisations sont subordonnées à deux conditions :

- a) une aide financière plus grande de la part de l'Etat et des communes ;
- b) dédoublement des effectifs des classes surchargées.

Nos collègues visitent enfin une exposition d'école active et assistent avec enthousiasme à la projection du film : « L'Ecole buissonnière ».

COMMUNIQUÉ

FORMATION DES MONITEURS-ÉDUCATEURS

L'Association suisse des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active organise de nouveaux stages de moniteurs-éducateurs pour colonies de vacances et maisons d'enfants. Ils auront lieu au printemps prochain dans une colonie de vacances de la Suisse romande. Le premier stage s'étendra du 18 au 28 avril. La finance de participation est de fr. 80.—. Ces stages sont dirigés par des instructeurs très expérimentés des Centres d'entraînement français. Le succès de ceux qui eurent lieu à La Rippe, l'année dernière, et qui réunirent 89 participants, est le garant de la haute valeur de cet entraînement aux méthodes modernes d'éducation.

Pour tous renseignements s'adresser au président de l'association, M. Edouard Laravoire, 11, rue Calvin, Genève.

ECHANGES

Instituteur anglais (24 ans) désire arranger un échange pendant les grandes vacances. Ecrire à M. Gould, Freaden, Cudhill Rq., Brixham, S. Devon, England.

Echanges désirés pour :

1. Jeune homme de 18 ans, fréquentant l'école normale, 3-23 avril. On accepterait jeune fille du même âge dans la famille du jeune homme. (Père : maître secondaire à Belp.) Adresse : Heini von Bergen, Seminar Hofwil, Münchenbuchsee.
2. Deux jeunes filles de 17 et 16 ans (dans deux familles différentes !), vacances d'été. On accepterait garçons ou jeunes filles et on donnerait des leçons d'allemand à ceux-ci. Famille Läderach, Lehrers, Mett bei Biel, Rebweg 1.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PAGE DES PARENTS

AIMER LE TRAVAIL

Qu'est-ce que cette école — dites-vous peut-être — où les enfants n'ont pas un chargement de livres à traîner, où ils n'étudient plus de résumés, ne s'ennuient plus sur ces mêmes devoirs qui vous ont tellement excédés quand vous étiez écoliers ?

Nos ancêtres portaient sur le dos de lourds fardeaux de fumier, de foin ou de ramée, et peinaient de longues journées à bêcher leurs maigres champs.

Vous partez aujourd'hui en sifflant au volant de votre camionnette, et le tracteur est plus docile et plus rapide que la bêche primitive ou même que l'attelage à bœufs. Et pourtant le rendement est incontestablement meilleur.

Les techniques de travail de notre école se sont tout simplement modernisées : le tracteur y a remplacé l'araire à âne. Il se peut que vous soyez parfois étonnés et inquiets comme l'étaient les paysans qui ont vu passer dans leurs champs les premiers tracteurs : « Est-ce qu'ils creuseront assez profond ? L'odeur de l'essence ne donnera-t-elle pas de maladie ? Et si ça se détraque ? que deviendront nos bêtes inutiles ? »

L'expérience seule vous a rassurés.

Les techniques modernes qui vous surprennent ont, elles aussi, été éprouvées dans des milliers d'écoles ; les résultats aux examens ont montré leur efficacité ; les inspecteurs en ont reconnu les avantages pratiques. Loin de vous en émouvoir, vous vous demanderez pourquoi, dans certaines écoles, on laboure encore avec des araires à âne, au siècle de l'essence et de l'électricité.

Vos enfants étudieront moins de leçons, feront moins de « devoirs », ne bâcleront pas de punitions, mais vous les regarderez vivre et travailler.

Et s'ils aiment l'école, s'ils y apprennent à travailler et à aimer le travail, vous pouvez être tranquilles et vous pouvez nous faire confiance : ils deviendront des hommes.

Tiré des Pages des parents, de C. Freinet.

IMPRIMERIE, LECTURE GLOBALE ET PREMIERS TEXTES LIBRES A L'ÉCOLE ENFANTINE

Imprimerie, lecture globale ; l'une ne va pas sans l'autre. L'imprimerie, admirable outil de travail, a une haute valeur éducative. Elle est fonction de l'apprentissage de la lecture, de l'extériorisation et de l'expression du petit enfant.

L'expression aidée et encouragée s'extériorise par le dessin, l'écriture et la lecture. L'essentiel est de ne pas faire intervenir la lecture trop tôt. Freinet, Alice Descœudres, d'autres encore, l'ont répété avant nous.

Les enfants parlent, racontent. On choisit un texte qu'une équipe va imprimer. Nous l'écrivons, les enfants l'écrivent à leur tour. Dans leur livre de vie, ils mettent la feuille imprimée qu'ils complètent par un dessin. Au début, c'est le dessin qui rappelle ce qui est imprimé. Petit à petit le texte lui-même est reconnu. De Pâques à Noël, nous poursuivons notre travail dans ce sens. Dès Noël, les plus avancés de nos bambins commencent à écrire seuls leurs textes. C'est en général une phrase où tous les mots se touchent :

eriérsoironatrouvéde sou lié den la ru.

De la phase essentiellement visuelle, on vient de passer à la phase auditive et graphique ; l'enfant entend ses mots et ses phrases et les traduit par des sons. Dès lors la correspondance interscolaire s'intensifie ; les petits correspondants écrivent, envoient des feuilles de leur livre de vie. Echange de lettres, échange de textes imprimés, l'apprentissage de la lecture repose sur quelque chose de vécu, d'exprimé, de vivant.

En février apparaissent ce que l'on peut appeler les premiers textes libres, charmants et frais. En voici deux :

chère madame mallore	et	chère françoise
je pans à vous tous		moi je wé démènagé a la
les jours et jespere		canpagne je te salue bien
que vous vous guerirés		moi j'ai une poupée avec
bien vite quan gés di a		des cheveus comme nous
ma poupé josete que vou		vérena
se tié malade elle à plré		
janine		

Imprimerie, lecture globale, dessins, linos, écriture et premiers textes libres, tout se tient. Aider l'enfant à les réaliser, c'est se mettre à son école, qui n'est pas nécessairement celle du syllabaire ou du livre de lecture.

M. Collet.

EXERCICES DE CONTROLE (ou de récupération)

Ils ont été proposés, par écrit, à des élèves du degré supérieur ; les résultats ont prouvé qu'il est nécessaire, une fois de plus, de les répéter souvent, sous une forme ou sous une autre. Nous espérons qu'ils rendront service, déjà au degré moyen.

NOIR

J'ai mangé mon pain ... le premier. — Il faisait nuit ... quand tu es rentré. — On emploiera de la toile ... pour obscurcir la salle. — C'était comme un trou ... — Une bise ... nous transperce.

OBSCUR

Rien ne troublait le silence de la salle ... — L'endroit me paraît ... et je pourrais tomber. — Certains inventeurs ont mené une existence bien ... — Un écrivain dont le style est ... n'a pas beaucoup de chance d'être beaucoup lu.

CLAIR

Je suis sorti par un ... matin. — Pierre vient d'avoir une explication ... avec son patron. — L'eau ... rafraîchit. — C'est pourtant ... et net ! — Quelle voix ... tu possèdes ! — Ce temps ... ne me dit rien de bon.

PUR

Respirons de l'air ... — L'onde était aussi ... que du cristal. — Man regardait le ciel ... — Les dernières vacances m'ont procuré des joies ... — Tu travailleras en ... perte. — Le regard de cette fillette est aussi ... que l'eau d'une source.

NET

Cherche le poids ... — As-tu la conscience ... ? — Son bénéfice ... n'était pas bien élevé. — Je te le répète : la chose est claire et ... ! — L'orateur qui parlait hier soir n'avait pas des idées ... sur le problème. — Re commençons, pour en avoir le cœur ...

CORRECT

Soigne ton langage peu ... — Ces soldats avaient une tenue ... — La définition ... de ce mot m'échappe. — Ton geste a été ..., j'en suis sûr. — Un écolier ... respecte la vieillesse.

CRUEL

On commet souvent de ... erreurs. — Le tigre ... se jeta sur sa proie. — Une parole ... fait parfois bien mal au cœur. — Ma mère eut un destin ... — Une douleur ... a terrassé le malade.

NUL

Ils ont fait match ... — ... homme n'est prophète en son pays. — Tu as donné une réponse complètement ... — Tes espoirs étaient ... — ... personne n'a rencontré la personne que vous cherchez depuis une heure.

PUBLIC

Vous écoutez trop la rumeur ... — Le poids ... sera déplacé. — Les œuvres de cet écrivain sont tombées dans le domaine ... — Le défunt, dit-on, s'occupa beaucoup de la chose ... — Ce tyran méconnaît le droit ...

CIVIL

L'autorité ... a dû intervenir. — On estime généralement ses droits ... — La Suisse a connu des guerres ... — Le Code ... suisse protège le citoyen. — Quel est votre état ... ?

EXACT

Ta solution est-elle maintenant ... ? — Les sciences ... m'attirent. — C'est ..., j'ai vu le Général. — Bravo ! ta réponse ... me fait plaisir. — Un patron estime toujours un ouvrier ...

SUR

Ici, nous sommes en lieu ... — Il n'avait pas la main ... aujourd'hui. — Je peux me fier à cet ami ... — Une troupe ... défendit la ville. — J'ai connu un guide dont le pied était bien ... — Il fut un temps où les routes n'étaient pas ...

ANNUEL

Votre rapport ... ne m'est pas parvenu. — Vous êtes convoqué à notre séance ... — Ton revenu ... a-t-il augmenté ? — Les graminées sont des plantes ... — La course ... de la société aura lieu dimanche.

SUBTIL

Les enfants ne comprennent pas votre raisonnement ... — Tes paroles ... ne m'ont pas plu. — Voltaire fut un esprit ... — Un parfum .. embaumait la chambre. — La farce n'était vraiment pas ... !

SOCIAL

N'es-tu pas partisan du progrès ... ? — Cette question ... intéresse tout le monde. — J'accomplis une tâche ... — Connais-tu la raison ... de cette entreprise ? Il remplit son devoir ... avec compétence.

DUR

C'est du bois ... la mère Annette ! — Les habitants des vallées alpestres ont parfois la vie ... — C'est trop ..., s'est écrié Jacques ! — Parle plus fort, il a l'oreille ... — Bonhomme, tu as la tête ... !

DIRECT

Le train ... était déjà parti quand je suis arrivé sur le quai. — Une communication ... a été établie entre nos deux villages. — D'un coup ... le joueur marqua le but de la victoire. — Avez-vous déjà utilisé la ligne ... Genève-Bâle ? — Je ne connaissais pas la voie la plus ... pour me rendre en ce lieu.

BANAL

Tu as employé une expression ... — Considérez-vous ce fait comme ... ? — Construis donc une phrase moins ... ! — La soirée à laquelle nous avons assisté était vraiment ... — Un discours ... ennueie l'auditeur.

BRUT

Calcule les poids ... — Je n'ai jamais vu de soie ... — Un diamant ... vaut-il cher ? — La force ... n'est pas un moyen de conciliation. — Le sculpteur travaille la matière ...

COMPACT

La foule ... regardait les clowns. — Le plomb est un corps ... — Ce parti a obtenu une majorité ... — Un terrain trop ... n'est pas bon pour certaines cultures. — Connais-tu des matières ... ?

BEL

Pourquoi abat-on ce ... arbre ? — Voici une ... enfant. — Du Chasse-rail on jouit d'une ... vue. — Mon grand-père parvint à un ... âge. — Une ... écriture plaira toujours.

Autres adjectifs possibles : dérisoire, mûr, futur, grec, turc, habile, mobile, fol, mol, vieil, communal, natal, tel partiel, pourri, inférieur, mineur, épars, caduc, coi, flou, etc.

DEUX LAPINS DE PAQUES

Fournitures : un œuf cuit-dur — mi-carton assez souple — papier de couleur — encre de Chine — paille de papier verte.

Marche du travail :

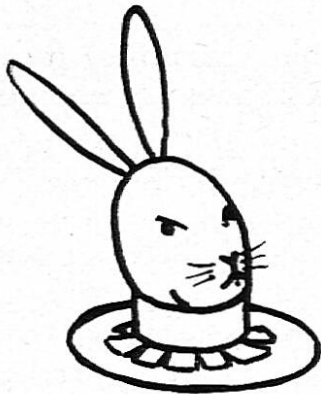
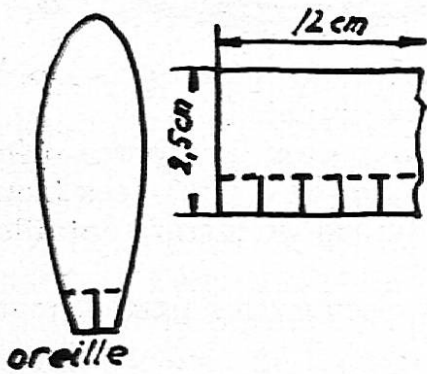
1. Découper dans le mi-carton un cercle de 7 cm. de diamètre.
2. Découper dans le même mi-carton une bande de 12 cm. sur 2,5 cm. L'entailler sur un côté, tous les 7-8 mm.
3. Avec cette bande, former un cylindre et le coller au milieu du cercle, pour constituer le socle.
4. Dans le papier, tailler la paire d'oreilles et la coller sur l'œuf.
5. Tracer sur l'œuf les traits du lapin, à l'encre de Chine.
6. Découper des moustaches dans du papier noir et les coller à leur place.
7. Il ne restera alors qu'à placer la tête du lapin sur son socle et à lui entourer le col de paille verte.

L'autre présentation consiste à utiliser l'œuf comme corps du lapin.

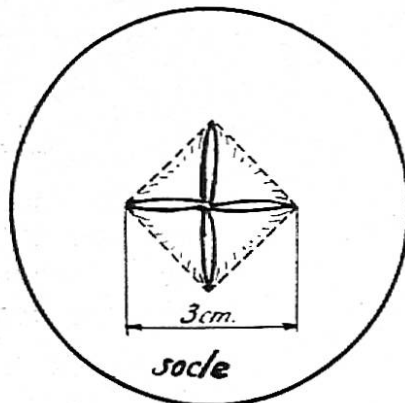
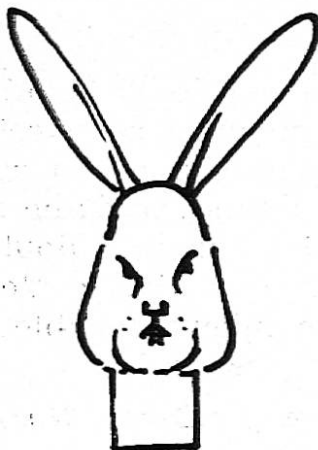
La tête et la queue se découpent dans du mi-carton et se fixent comme la figure ci-contre l'indique.

Le socle est formé d'un cercle de carton de 7 cm. de diamètre. Au centre une ouverture en croix de 3 cm. Les pointes relevées sont fixées à l'œuf avec de la colle.

(Feuillet de travaux pratiques No 32, de la S.G.T.M. et R.S.)



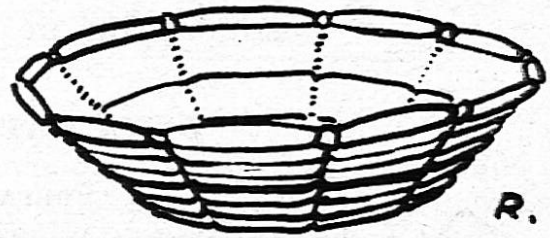
queue



UN CORBILLON DE PAQUES

Fournitures :

carton gris d'épaisseur moyenne,
toile ou rabanne,
raphia de diverses couleurs.



Carcasse :

1. Dessiner puis découper un cercle (rayon 9 cm.) de carton gris, après avoir tracé les divisions voulues (en nombre impair !).
2. Percer le carton à la base des divisions, en posant l'emporte-pièce de 3 mm. à cheval sur le cercle intérieur (rayon de 4 cm.) (ces trous peuvent être remplacés par de simples entailles au canif, entailles traversant le carton).
3. Dégager les ailettes en faisant tomber, aux ciseaux, les parties marquées de hachures sur le dessin.
4. Pour pouvoir relever les ailettes **sans casser le carton**, entailler à **mi-épaisseur**, en suivant le cercle intérieur avec la pointe d'un canif ou celle d'un poinçon ou d'un gros clou.
5. Découper 2 cercles de toile ou de tissu de raphia (rabanne) de diam. 9,5 cm. et les coller au centre du carton, sur les 2 faces ; laisser sécher 5 min.
6. Fendre la toile dépassant le cercle intérieur, par un trait de ciseaux donné entre les ailettes.
7. Relever les ailettes à l'inclinaison voulue (30 à 45 degrés), dans le **bon sens** ! (sillon des entailles, **en dehors**).

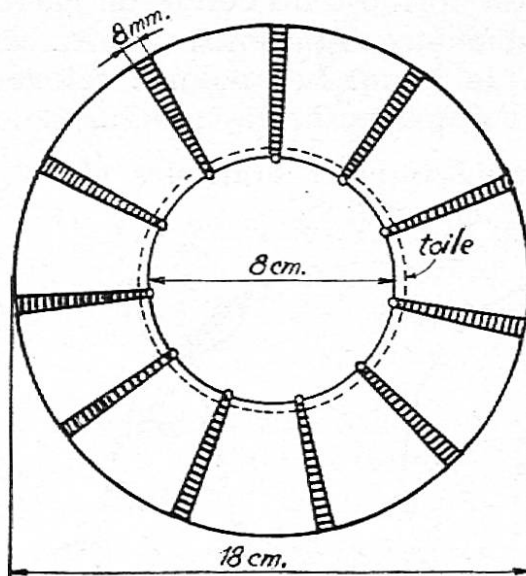
Recouvreage (compter 1 cheveau et demi de raphia par objet).

8. La carcasse étant terminée, procéder à son recouvreage au moyen de raphia :

- Faire passer le brin, conduit au bout des doigts, alternativement **dessus** puis **dessous** les ailettes de carton.
- Ne pas faire de nœuds mais poser l'extrémité des brins, au début et aux changements de couleurs, directement sur le carton.
- Avoir soin de marquer les bouts en les recouvrant avec les brins suivants.

— Au début, tirer légèrement sur les brins de raphia pour maintenir les ailettes à l'inclinaison désirée.

— Arrêter le dernier brin à 2-3 mm. du bord de la carcasse, en le passant à travers le carton (dans deux trous successifs).



Bordure

9. Préparer un faisceau de 12-14 brins de 55 cm. de longueur et poser cette liasse à cheval sur le bord du corbillon. L'y fixer au moyen d'une aiguillée de raphia, par une double ligature entre chaque ailette. Veiller à masquer le mieux possible la jointure des deux bouts.

(Feuillet de travaux pratiques, No 31,
de la S.G.T.M. et R.S.)

L. D.

PARTIE DOCUMENTAIRE

COMMENT PRODUISONS-NOUS NOTRE ÉLECTRICITÉ ?

La production d'électricité qui doit être en mesure de couvrir à chaque instant la consommation, plus les pertes dans les transformateurs et les lignes, est assurée en partie par les usines au fil de l'eau et en partie par les usines avec bassin d'accumulation.

Les usines au fil de l'eau sont celles qui sont directement alimentées par l'eau des rivières et des fleuves. L'eau ne peut pas être accumulée et la production ne dépend que du débit de la rivière. Les principales usines de ce type sont actionnées par le Rhône, le Rhin, l'Aar et la Limmat. La chute est en général de 10 à 20 mètres, et le débit varie de 100 à 1200 m³/sec. Lorsque ce type d'usine est alimenté par une rivière de montagne, la chute peut atteindre 100 à 500 m., mais le débit diminue considérablement (5 à 20 m³/sec).

L'eau étant particulièrement abondante en été grâce à la pluie et à la fonte des neiges, la production des usines au fil de l'eau est plus forte en été qu'en hiver et se répartit approximativement comme suit : 40 à 45 % en hiver et 60 à 55 % en été. Dans le cas des usines au fil de l'eau à chute moyenne, ce rapport est de 20 à 33 % en hiver et de 80 à 67 % en été. La puissance globale de nos usines au fil de l'eau est aujourd'hui de 780 000 kilowatts environ, mais peut diminuer de 40 à 50 % au moment des basses eaux. Dans les années à conditions hydrologiques moyennes, les possibilités de production de ces usines se présentent comme suit : environ 42 % en hiver et 58 % en été. Leur production est donc plus forte en été qu'en hiver, alors que nous avons précisément besoin de davantage de courant pendant la saison froide. C'est pour compenser cette différence qu'il nous faut des usines avec bassin d'accumulation, bassin dans lequel on retient l'eau disponible en été pour produire de l'énergie pendant la saison d'hiver.

Les usines avec bassin d'accumulation couvrent la consommation qui dépasse les possibilités de production des usines au fil de l'eau. Aussi leur importance est-elle capitale pour notre alimentation en énergie d'hiver.

Dans les Préalpes et dans les Alpes, les usines avec bassin d'accumulation sont des usines à haute chute. On retient en partie ou en totalité, dans des lacs naturels ou artificiels, l'eau qui coule en été, afin de s'en servir pour la production d'électricité hivernale. Suivant le rapport existant entre le débit des affluents et la contenance utile des bassins, on distingue les usines à accumulation totale (toute l'eau qui coule en été est retenue, par exemple : la Dixence, Wäggital), les usines à compensation annuelle (on retient en été la quantité d'eau nécessaire pour assurer une production hivernale aussi forte qu'en été : Lönstsch, Etzel) et les usines à compensation saisonnière (où la quantité d'eau susceptible d'être retenue ne couvre qu'une partie du déficit de l'hiver : Broc). Aujourd'hui, la capacité totale des bassins d'accumulation dont nous disposons représente une production légèrement supérieure à 1

milliard de kilowattheures, c'est-à-dire au quart environ des besoins en énergie d'hiver.

Dans l'avenir, l'énergie accumulable (donc celle qui nécessitera l'édification de nouveaux bassins) prendra toujours plus de valeur. Non seulement la lumière et la force relèvent presque entièrement du domaine de l'électricité, mais les applications futures seront surtout des applications thermiques, et ce sont précisément celles-là qui accroîtront nos besoins en énergie d'hiver.

CROQUIS PEDAGOGIQUE

OU LE RESULTAT DEPASSE LES PREVISIONS !

Au moment de la visite de l'inspecteur scolaire, la jeune institutrice donnait une leçon sur la chaleur. Nullement intimidée, Mademoiselle menait crânement son petit monde. Tout yeux et tout oreilles, ses élèves suivaient avec intérêt et attention. La leçon marchait bien.

Pourtant...

Pourtant Monsieur l'Inspecteur sait que, pour assimiler des notions nouvelles, il faut que tous les sens entrent en action ; il faut non seulement avoir vu et entendu, il faut **sentir** et **toucher**.

Monsieur l'Inspecteur fait un signe à l'institutrice ; il a quelque chose à dire aux enfants.

— Mes petits amis, frottez vos mains l'une contre l'autre. Frottez énergiquement. Vous me direz ce qui se passe.

Au bout de quelques secondes, une main se lève fermement : le pullover rouge du troisième banc a compris. Monsieur l'Inspecteur esquisse un sourire de satisfaction ; mais il attend pédagogiquement que d'autres élèves, continuant l'exercice, aient découvert par eux-mêmes que le frottement produit de la chaleur.

Quand les mains ont cessé leur mouvement, le pullover rouge soulevé sur un coude tend son bras toujours plus haut.

— Toi, mon petit, demande l'inspecteur.

— M'sieur, moi, ça fait des p'tits rouleaux noirs !

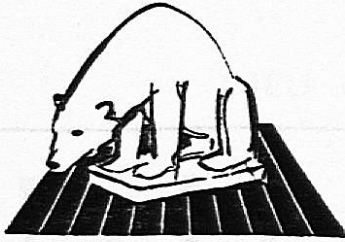
Ce n'était pas... ce qu'il fallait démontrer. Cependant le résultat de la méthode expérimentale dépassait les prévisions, puisque l'étude de la désagrégation des corps solides sort des préoccupations habituelles de nos classes primaires.

W. Br.

15 mars dernier délai d'inscription pour le voyage Venise-Florence organisé par la Maison Lavanchy sous la conduite de M. Chantrens. (Voir annonce « Educateur » No 8.)

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, où ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.



Le modelage

est très instructif

Il y a peu de branches qui montrent mieux à l'instituteur le niveau du développement et les goûts de l'enfant. Pour de nombreux écoliers, ce contact avec le monde plastique est une révélation. Et il faut si peu de choses : les doigts, un bâtonnet et l'argile appropriée, de préférence l'argile à modeler Bodmer, si avantageuse. Elle existe en trois qualités spéciales. Pas besoin d'outils coûteux ! Demandez des échantillons gratuits et le prix courant. Instructions complètes avec nombreux modèles contre envoi de 90 cts en timbres-poste.

E. BODMER & Cie

Fabrique de céramique, Zurich

Uetlibergstrasse 140

Tél. (051) 33 06 55



LAUSANNE

Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique

Salles pour
banquets
et sociétés

Stamm SPV

6. Eisenwein

La Pouponnière

Lausanne

Av. de Beaumont 48 Tél. 2.48.58

**Ecole cantonale de puériculture
placée sous le contrôle de l'Etat**

forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile,
des gardes d'enfants,
des futures mères de famille expérimentées.

★

Institution reconnue par
l'Alliance suisse des infirmières
d'hygiène maternelle
et infantile.

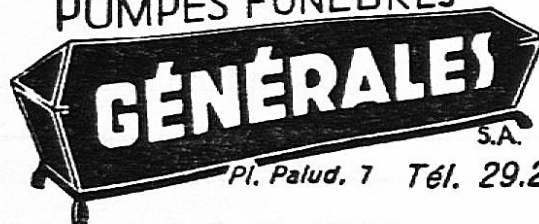
★

Age d'admission : 19 ans.
Renseignements et prospectus
à disposition.

★

**Travail assuré par
l'Ecole**

POMPES FUNÈBRES



H. LADOR, Dir.

La maison se charge
de toutes démarches et formalités

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE

Fr. 5.—

Fr. 5.—

Fr. 3.50

en feuilles détachées 10 à 5 cent.

F. FISCHER ZURICH 6

Turnerstr. 14

MONTREUX, 18 mars 1950

LXXXVI^e année — N° 11

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^e CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE, 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Chocolats **PERRIER**

Après le long et fatigant trimestre d'hiver

26

une cure à

s'impose pour décrasser l'organisme
et le régénérer. Prospectus N° 26/10
Kurhaus Sennrütli, Degersheim
Téléphone (071) 5 41 41

Sennrütli



Hunziker Söhne THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

La bonne adresse pour votre ameublement

**Choix de 100 mobiliers neufs
du simple au luxe**

**MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR
LAUSANNE**

*au bout du trottoir Métropole B meubles
occasion provenant des échanges, à bon
compte. Exposition séparée. Magasin, route
de Genève 19.*



Ecole Pratique de Radio-Electricité

Reconnue par la Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones et par les C.F.F.

9 b-11 rue Beau-Séjour Tél. 3.48.30

LAUSANNE

Formation professionnelle supérieure, à partir de l'Ecole primaire, de techniciens spécialisés pour l'industrie et le commerce radio-électriques.

Son diplôme de sous-ingénieur radio-électricien entraîne la délivrance par l'Administration des P. T. T. de la carte de légitimation de première classe.

Programme et conditions sur demande.

Directeur ; F. Cuénod Ingénieur

Rentrée : 20 avril

INSTITUT

FLORIANA

Direction E. Piotet

LAUSANNE

★

Préparation de gouvernantes d'enfants
et d'institutrices privées

Villa Sussex

Pontaise 15

Tél. 2 92 27

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A : Elèves de 9 à 16 ans

Section B : Elèves à partir de 16 ans

MATURITÉS, BACCALAURÉATS
ENTRÉE AU GYMNASÉ
RACCORDEMENT AUX COLLÈGES

Cours préparatoire en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 3 35 99

Lait Guigoz



digestion facile, sécurité, valeur nutritive adaptée aux besoins du nourrisson, régularité — tous les éléments pour assurer à l'enfant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies et drogueries

Une classe gaie, vivante, pleine d'entrain

par l'emploi du matériel fourni par la maison
SCHUBIGER A WINTERTHOUR

Lecture : Coffret de lecture, images, lettres gommées.

Calcul : Bandes à compter, formes à coller, baguettes, planchettes, tablettes, tableaux pour le calcul, feuilles de 100, timbres, chiffres gommés, jeu de calcul.

Travaux manuels : Papier pour pliage, papier teinté gommé, formes décoratives à coller, carte teintée et carton ordinaire.



Tous les outils pour les cours de cartonnage, papier toile, carte.

Maison Schubiger Winterthour